https://saint-saens.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article266



Inscription en seconde générale

- Lycée - L'affectation, le secteur scolaire et l'orientation -



Date de mise en ligne : mardi 10 juin 2025

Copyright © Cité scolaire Camille Saint-Saëns - Tous droits réservés

PROCÉDURE OUVERTE À PARTIR DU 27 JUIN 2025 à 17h.

L'AVIS D'AFFECTATION de votre enfant au lycée Camille Saint-Saëns est OBLIGATOIRE pour procéder à son inscription.

Afin de confirmer et de valider définitivement son inscription dans l'établissement, il est **impératif** de procéder à une démarche administrative dans le strict respect des délais rappelés ci-après.

Au-delà de cette échéance, l'affectation sera automatiquement annulée.

Trois procédures sont proposées :

1/ Télé inscription (via Édu-connect) en ligne du 27/06 au 02/07, à privilégier, complétée par une formalité rapide et obligatoire en présentiel (le 28/06 de 8h30 à 12h ou le 30/06 ou le 01/07 de 8h30 à 17h30) qui permettra de finaliser l'inscription* (dépôt des photos d'identité (4), dépôt de la fiche intendance et infirmerie, réponses aux questions, rencontre possible avec l'infirmière...) La présence d'un adulte n'est pas nécessaire si aucun élément particulier n'est à signaler.

2/ Télé inscription accompagnée en ligne dans l'établissement (27/06 de 17h à 18h ou 30/06 de 8h30 à 17h30) puis un éventuel entretien rapide en présentiel le 01/07 entre 8h30 et 17h30 qui permettra de finaliser l'inscription si le dossier est incomplet (dépôt des photos d'identité (4), dépôt de la fiche intendance et infirmerie, réponses aux questions, rencontre possible avec l'infirmière...)

3/ Inscription sur dossier papier* le 28/06 de 8h30 à 12h00 ou le 30/06 ou le 01/07 de 8h30 à 17h30 qui permettra de finaliser l'inscription (dépôt des photos d'identité (4), dépôt de la fiche intendance et infirmerie, réponses aux questions, rencontre possible avec l'infirmière...). Il est à noter que cette démarche sera plus longue et qu'elle requiert la présence d'un représentant légal.

* le dossier d'inscription papier sera à disposition au lycée à partir du samedi 28 juin de 8h30 à12h.

SIGNALÉ : L'inscription en ligne permet également d'accéder automatiquement (si vous le souhaitez) au service de **bourse**.

Pour inscrire votre enfant, nous vous demandons

- de vous munir de votre Avis d'affectation en classe de seconde au lycée Camille Saint-Saëns.
- de compléter le dossier.
- de joindre un chèque de 10€ à l'ordre de la M.D.L. (Maison des lycéens) lycée Camille Saint-Saëns, si vous voulez en être adhérent (aide financière aux sorties et voyages, activités au profit des lycéens ...).
- de fournir 4 photos d'identité récentes, copies des bulletins de troisième, photocopie du livret de famille, jugement de divorce (le cas échéant).
- un RIB original pour tout élève même non Demi pensionnaire.
- une photocopie de la pièce d'identité ou à défaut une photocopie du livret de famille.
- attestation de domicile de moins de trois mois : électricité/gaz, contrat de location.

Inscription en seconde générale

- les fiches infirmerie et intendance ci-dessous.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT RETENUS

INFORMATIONS INSPECTION ACADÉMIQUE